

Euthanasie : le cardinal Ruini précise...

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 24 janvier 2007

Dimanche on faisait grand cas des déclarations du cardinal Carlo Maria Martini réclamant "plus d'attention pastorale" pour les malades incurables qui demandent l'arrêt des soins qui les maintiennent en vie. Elles visaient à l'évidence l'attitude de l'Eglise qui avait refusé les obsèques religieuses à Piergiorgio Welby, handicapé grabataire dépendant d'un respirateur artificiel qui avaient explicitement demandé la mort en revendiquant le droit à l'euthanasie.

Le président de la Conférence épiscopale italienne, le cardinal Camillo Ruini, est revenu lundi sur le sujet, en ouvrant les travaux du Conseil permanent de instance, en ce qui apparaît comme une mise au point d'autant plus nécessaire que le Parlement italien examine une loi instituant une ouverture à l'euthanasie, à la faveur des "déclarations anticipées de traitement".

Le cardinal Ruini a souligné qu'"il est légitime de refuser l'acharnement thérapeutique, c'est-à-dire des procédures médicales extraordinaires qui se révèlent trop onéreuses ou dangereuses pour le patient et disproportionnées quant au résultat obtenus", mais que ce refus ne peut aller "jusqu'à légitimer des formes plus ou moins masquées d'euthanasie". Il a explicitement condamné "l'arrêt de soins qui prive le patient du nécessaire soutien vital que sont l'alimentation et l'hydratation". Il a ajouté que la volonté exprimée par le patient ou par ses proches ne pouvait aller jusqu'à demander de quitter la vie au malade.

Le cardinal s'est ensuite expliqué ouvertement sur le refus des obsèques religieuses à Piergiorgio Welby, décision douloureuse prise en dépit de la peine qu'elle pouvait causer à ses proches en raison du fait que le malade, mort après le retrait de son respirateur et l'administration de calmants, en décembre dernier, avait "jusqu'à la fin persévéré lucidement et consciemment d,as sa volonté de pouvoir mettre un terme à sa propre vie", une "attitude contraire à la loi de Dieu".

Plus d'informations sur zenit.org.